DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 17/09/2024
Reçu en préfecture le 17/09/2024
Publié le
ID : 064-216405118-20240906-2024_65D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 6 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 septembre à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. CAYRON (Mme TADDEI)

Absent excusé : ******

Secrétaire de séance : Mme LANDRIEU

Objet : Finances Avenants Marché Public Dojo et aire de jeux

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°2023-57D en date du : 7 juillet 2023 relative à l'approbation de l'avant-projet détaillé de l'opération de construction d'un Dojo et d'une aire de jeu.
Il propose de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération désignée ci-dessus :

Lot n°7 : Plâtrerie Isolation Faux Plafonds

Attributaire : entreprise René MATHIEU
Marché initial : montant : 42 091.83 € HT
Avenant n° 1 - montant : 1 020.00 € HT ; Objet : plafond eurocoustic sur ossature renforcée
Nouveau montant du marché : 43 111.83 € HT

Lot n°8 : Plomberie Sanitaire CVC

Attributaire : entreprise PYRENERGIES
Marché initial : montant : 174 244.38 € HT
Avenant n° 1 - montant : 915.37 € HT ; Objet : changement technique géothermie
Nouveau montant du marché : 175 159.75 € HT

Lot n°14 : VRD

Attributaire : entreprise CASTILLON-IVERDE
Marché initial : montant : 291 989.45 € HT
Avenant n° 1 - montant : 14 615.00 € HT ; Objet : sondage + drainage du terrain
Nouveau montant du marché : 306 604.45 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide**

- d'autoriser le maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.
Pour copie conforme certifié exact.

La secrétaire de séance
Floriane LANDRIEU

Le Maire,
Bernard PEYROULET

MAIRIE DE SAUVAGNON
Pyrénées-Atlantiques

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	22	23

CONVOCATION	
Date :	30/08/2024
Affichage :	30/08/2024

N° 2024-65D